

**Pour un lycée qui  
favorise  
l'apprentissage des  
langues vivantes**

# Elévation du niveau des élèves en langue : une priorité nationale

- ❖ Une nouvelle organisation de l'enseignement
  - souple : groupes de compétences
  - modulable: selon les objectifs visés
- ❖ Une pratique authentique de la langue : « perspective actionnelle »
- ❖ Une progression plus personnalisée pour l'élève

# Le Cadre européen

- ❖ *Décrit les compétences attendues des apprenants et étalonne leur développement par une échelle en 6 paliers de A1 à C2*
- ❖ C'est un outil de *référence* pour établir
  - la *programmation* couvrant les trois années du lycée
  - les *progressions* en vue d'atteindre les objectifs du programme du lycée



## Quelques points-clés de la réforme

- ❖ Etude de deux LVE obligatoires
- ❖ Possibilité d'apprendre trois LVE
- ❖ Adossement des programmes au Cadre Européen : paliers A2 / B1 en Seconde
- ❖ Elargissement du champ des enseignements de DNL
- ❖ Mise en place d'un partenariat avec un établissement d'enseignement étranger
- ❖ Accès aux ressources numériques facilité

# Une circulaire académique d'organisation pour les langues

- ❖ Classes en barrettes pour favoriser les groupes de compétences
- ❖ Annualisation possible des horaires avec modules de pratique intensive
- ❖ Répartition permettant un travail spécifique par activité langagière dominante
- ❖ Effectifs allégés dans chaque groupe

# Les groupes de compétences

- ❖ Constat : des élèves avec des profils linguistiques différents
  
- ❖ Réponses possibles :
  - pédagogie différenciée au sein de la classe
  - groupes de compétences au sein de l'établissement

# Les groupes de compétences

- Ce ne sont pas...
  - des *groupes de niveau* : répartition des élèves en groupes "homogènes" en fonction de leur "moyenne "
  - des *groupes de remédiation* : répartition des élèves de façon à combler des "lacunes" communes
- Ce sont...des *groupements d'élèves* croisant
  - les *profils* linguistiques
  - la *programmation* dans le **temps** des objectifs d'apprentissage

# Recommandations

- ❖ Dans une perspective actionnelle : **projet** orienté vers la réalisation d'une **tâche**
- ❖ Evaluation : réalisation de **tâches complexes**
- ❖ Temps de **concertation** indispensable
- ❖ Evolution de la constitution des groupes au cours de l'année
- ❖ Effectif des groupes variable
- ❖ Constitution des groupes indépendante de la notion LV1/LV2



# Différents dispositifs possibles

## ❖ **Organisation hebdomadaire**

- Organisation par groupes stables
- Organisation par profils linguistiques
- Organisation par activité langagière
- Organisation par ateliers

## ❖ **Organisation annualisée**

- Organisation par périodes de pratique intensive

## ❖ **Organisation pluriannuelle**

- Organisation par cycles d'apprentissage

# Organisation par groupes stables

- ❖ Lorsqu'un seul groupe est possible
  - respect de la programmation de l'équipe interlangue
  - travail par projet au sein du groupe
  - pédagogie *différenciée* pour gérer A2 / B1



## Organisation par profil linguistique

- Evaluation diagnostique
- Regroupement en fonction d'objectifs du même palier dans une ACL
- Progression : travail dans une ACL dominante pour accroître les performances dans les autres ACL
- Moyens horaires : groupes sur tout ou partie de l'horaire, par périodes

## Organisation par activité langagière

- Evaluation diagnostique / Evaluation de la progression en fin de période
- Regroupement selon le niveau de compétence dans cette ACL (A1/A2/B1/B2)
- Progression centrée sur une ACL dominante
- Moyens horaires : tout ou partie de l'horaire, par périodes.

# Organisation par ateliers

- Evaluation : période d'observation pour déterminer les compétences des élèves
- Regroupement : pour un *atelier* dans un projet commun à la barrette mais des tâches différentes
- Progression : toutes les ACL concernées, ou focalisation sur une ACL
- Moyens horaires : tout ou partie de l'horaire, selon l'organisation et la durée des ateliers

## Organisation par

### périodes intensives d'enseignement

- Evaluation : période d'observation éventuelle
- Regroupement : groupes constitués pour une période de pratique *intensive* selon les objectifs.
- Progression : objectifs variés selon besoins pour un projet plus ambitieux
- Moyens horaires : plages d'enseignement plus longues



## Organisation par cycles d'apprentissage

- ❖ Toutes les activités langagières sont traitées dans le parcours d'un élève au lycée sur **trois** ans
- ❖ Des *cycles* d'apprentissage plus longs
- ❖ Evaluation diagnostique. Evaluations communes à l'issue de chaque cycle

# La réforme du lycée en langues, c'est...

- Une démarche d'*engagement collectif* pour chaque équipe *interlangue* avec un accompagnement institutionnel
- Une pratique professionnelle nécessaire : la *concertation*, la mutualisation des pratiques
- Un espace pour l'innovation, l'originalité et le développement de la *culture professionnelle* des enseignants de langue.